

# AÉROPORTS DE PARIS : LA LDH APPELLE À SE SAISIR DU RÉFÉRENDUM D'INITIATIVE PARTAGÉE

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 21 JUIN 2019

Le projet de privatisation des Aéroports de Paris (ADP) porté par le gouvernement d'Edouard Philippe a donné lieu, dès qu'il a été rendu public, à de nombreuses contestations émanant tant d'organisations syndicales que d'élus, réunis, au-delà de leur diversité d'appartenance par une même préoccupation de défense de l'intérêt général ; en l'occurrence, face à des logiques de profitabilité qui risquent d'accroître les mécanismes de concurrence territoriale, au détriment des finances publiques et des services rendus.

Ces protestations ont débouché sur le déclenchement d'une procédure d'organisation d'un référendum. Au-delà de sa complexité et de sa lourdeur, cette procédure inédite constitue une réelle opportunité de recentrer le débat public sur l'intérêt général et, au-delà d'ADP, sur les services publics. Elle peut donner un élan pour démocratiser les procédures de décision publique, première étape vers d'autres réformes démocratiques de la délibération collective et républicaine.

Cette consultation citoyenne, commencée le 13 juin sur le site <https://www.referendum.interieur.gouv.fr/soutien/etape-1> doit, dans une première étape recueillir 4 717 396 signatures nécessaires, soit 10% du corps électoral, pour possiblement déclencher un référendum.

C'est pourquoi la Ligue des droits de l'Homme appelle toutes les citoyennes et tous les citoyens à y participer.

Ligue  
des droits de  
l'Homme

FONDÉE EN 1898

